

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Dialogue : la classe politique

APRÈS l'annonce du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, relative à l'organisation d'une concertation politique – en prélude aux élections générales de 2023 –, les réactions fusent dans le landerneau politique. Une bonne frange de l'opposition accepte le dialogue mais à certaines conditions.

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

W(...) J'AI entendu l'appel de mes compatriotes, notamment des acteurs politiques, de la majorité et de l'opposition demandant l'organisation d'une rencontre pour définir ensemble les bases de la préparation des scrutins aux lendemains apaisés". Des propos présidentiels qui intéressent au plus haut point le landerneau politique.

La tête de proue de l'Union nationale (UN), Paulette Mismambo, est favorable à ladite concertation à condition qu'elle réponde aux attentes de l'opposition. "Avec un groupe de partis politiques, nous avons rédigé un mémorandum que nous avons adressé à la Cour Constitutionnelle et au ministère de l'Intérieur. Ce mémorandum précise nos attentes avant, pendant et après les élections, sur le plan juridique, organisationnel et institutionnel", a souligné la présidente de l'UN. Avant d'ajouter : "Nous attendons de nos interlocuteurs qu'ils fassent preuve de sincérité, de responsabilité et de courage. Nous pouvons confirmer notre disponibilité à participer à toutes les initiatives dès lors qu'elles permettront aux élections de se tenir en 2023 dans les délais constitutionnels et conformément aux standards de crédibilité et de démocratie." Une vision partagée par Paul-Marie Gondjout, désormais leader de l'Union nationale initiale (UNI). "2023 doit être une année de prise de conscience collective de ce que nous voulons de mieux pour le Gabon. L'accord du chef de l'État pour l'organisation de cette concertation est le bienvenu", soutient-il.

Pour sa part, la Ligue panafricaine et patriotique de défense de la souveraineté (Lippades) chapeautée par Thierry D'Argendieu Kombila, se réjouit que cette annonce fasse suite à l'interpellation de sa

chapelle (Ndlr : lire l'Union du lundi 2 janvier) destinée au premier magistrat gabonais. "(...) Tout le mérite revient au premier magistrat du pays d'avoir été à l'écoute de tous, en dépit de ce jeu de posture. Il revient à la classe politique quelles que soient les intentions de départ de se mobiliser pour que les élections générales de 2023 se déroulent sans heurts mais surtout dans le respect de la vérité des urnes", propose Thierry D'Argendieu Kombila.

Droit dans ses bottes, il sollicite l'implication de d'autres acteurs. "Nous souhaitons que l'UNOCA assure la facilitation de ces assises, dans une approche de diplomatie préventive. La société civile gabonaise devrait verser sa contribution dans un débat fécond au sein d'un comité ad hoc préalable qui fixerait les termes de référence que nous avons appelée de tous nos vœux", suggère-t-il.

Égal à lui-même Pierre-Claver Maganga Moussavou, porte-étendard du Parti social-démocrate (PSD), s'interroge sur le format de la concertation en gestation. "Une concertation pour quoi faire ? Comment doit-elle s'organiser et quels sont les objectifs à atteindre", se questionne-t-il. Selon lui, l'amélioration du processus électoral peut se passer de grands regroupements et s'organiser entre les partis politiques présents au Parlement devant le président de la République. Ce dernier compte participer à cette concertation si elle porte sur l'amélioration du processus électoral uniquement.

Du côté du Parti démocratique gabonais (PDG), son secrétaire général parle de la sacralisation du "consensus gabonais". Steve Nzegho Dieko : "Dans la vie politique gabonaise, il est constant que le Dialogue politique prime. Ainsi, en mars-avril 1990, la Conférence Nationale a-t-elle permis de

préparer la transition entre le système du Parti unique et la restauration de la démocratie pluraliste. Le fruit de ce Dialogue est bien visible : la Constitution du 26 mars 1991 (...)"

Et de poursuivre : "Ensuite, en septembre 1994, les acteurs politiques de la Majorité et de l'opposition conduite par le Haut conseil de la résistance (HCR) ont signé les Accords de Paris, au lendemain de l'élection présidentielle de décembre 1993, afin de préserver la paix et l'intérêt supérieur de la Nation. Nombre d'institutions, procédures et mécanismes de régulation des processus électoraux en vigueur en sont évidemment les acquis : certaines prérogatives de la Cour constitutionnelle, l'organisation des élections par un organe autonome et permanent notamment (...)" Non sans préciser : "Telles sont les commentaires qui m'ont paru nécessaires à relever, suite à l'annonce, par le président de la République, d'un nouveau round politique (...)"

Et s'agissant dudit round, Nzegho Dieko souligne : "Le Parti démocratique gabonais et ses alliés de la Majorité sont déjà en ordre d'exécution de ce que nous considérons comme une très haute instruction du Distingué camarade président, Ali Bongo Ondimba. Au PDG, la discipline est l'apanage du bon militant. Et nous défendrons nos intérêts à cette concertation politique convoquée par le chef de l'État avec force et ténacité."

Même son de cloche pour la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE). "Le chef de l'État entend organiser une rencontre avec tous les acteurs de la vie politique de notre pays (...). Nous souhaitons que cet appel soit entendu par l'ensemble des acteurs de la vie politique", souhaite Victor Missanda l'un des porte-parole de la MRSE.



Photo : BANDOMA

Comme ici en 2017, la classe politique parviendra-t-elle à s'asseoir au



Photo : D.R

favorable, mais...



tour d'une même table ?

En phase avec ses concitoyens

J.KOMBILE MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

LA classe politique nationale, unanimement, a salué l'annonce faite par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, de l'organisation prochaine "d'une rencontre pour définir ensemble les bases de la préparation des scrutins aux lendemains apaisés".

Il vient une fois de plus de démontrer qu'il est parfaitement en phase avec les préoccupations de ses concitoyens. D'autant plus que depuis un certain temps, à la suite de l'appel lancé par la présidente de la Cour constitutionnelle, Marie-Madeleine Mborantsuo, lors de la dernière audience de rentrée solennelle de cette haute juridiction, les acteurs politiques, tout bords confondus, n'ont eu de cesse d'appeler à l'organisation d'une concertation afin que les échéances électorales à venir se déroulent du mieux possible.

C'est dire que les attaques proférées à l'époque par certaines personnalités de l'opposition, notamment, contre "la prétendue volonté du pouvoir de ne

pas organiser des élections sur des bases claires et admises par tous" paraissent désuètes, sans véritable fondement. Garant des institutions et de la stabilité politique nationale, Ali Bongo Ondimba entend ainsi placer les uns et les autres face à leurs responsabilités. D'autant plus que chez nous, n'ayons pas peur des mots, les acteurs politiques n'hésitent pas à s'asseoir allègrement sur les règles et principes qu'ils ont arrêtés de commun accord. Pour crier, par la suite, à la fraude électorale.

Au-dessus de la mêlée, le numéro un gabonais prouve, par là même, qu'il est profondément attaché aux vertus du dialogue, socle de la préservation de notre vivre-ensemble. De fait, Ali Bongo Ondimba vient de démontrer, de la plus belle des manières, qu'il est proche de ses concitoyens. Lesquels espèrent vivement que la concertation à venir soit une réelle occasion d'aplanir les malentendus.

Le chef de l'État a fixé le cap, aux acteurs politiques de se montrer à la hauteur en saisissant véritablement cette opportunité.



La feuille de route économique du chef de l'État en 2023

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

S'ADRESSANT à la Nation, le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, a décliné les perspectives ou chantiers économiques de l'année 2023. Il a d'abord annoncé l'imminence de deux nouvelles zones économiques à régime spécial de même type que Nkok qui, selon les chiffres présidentiels, a permis de créer 10 000 emplois, des

centaines d'entreprises et d'attirer 1 235 milliards de francs CFA d'investissements directs étrangers.

L'expérience sera alors dupliquée dans deux provinces. Ainsi, "deux autres zones du même type seront bientôt opérationnelles : à Ikolo dans le Moyen-Ogooué et à Mpassa-Lembombi dans le Haut-Ogooué", a-t-il précisé. Toujours au sujet des zones économiques à caractère spécial, cinq zones agricoles devraient démarrer leurs acti-

vités en 2023. Lesquelles zones agricoles vont pouvoir créer des milliers d'emplois.

Autre projet d'envergure : le fer. Le président de la République a réitéré le lancement effectif de l'exploitation du gisement de fer de Belinga. Pour lui, "le projet de Belinga illustre la priorité donnée au développement local". En matière d'emplois, a-t-il affirmé, ce projet en démarrage a déjà généré 100 emplois directs. Il créera 800 emplois supplémentaires d'ici

le troisième trimestre 2023, auxquels viendront s'ajouter des emplois indirects.

Enfin, Ali Bongo Ondimba a insisté sur le développement des infrastructures routières et la réouverture des aéroports provinciaux. Et ce, afin de donner corps à la grande politique qu'il a qualifié de "Gabon des Territoires". C'est dans cette optique que seront alloués, chaque année, 2 milliards de FCFA à chaque province.